



Le Trait d'Union

magazine



DOSSIER

PAGES 4 à 5



Elèves en vacances,
écoles en travaux !



Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°110
SEPTEMBRE 2022

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4 à 5

Dossier : Elèves en vacances, écoles en travaux !

Pages 6-7

Petite-enfance
Jeunesse

Page 8-9

Retour sur ...
Cadre de vie

Pages 10-11

Vie culturelle

Page 12

Vie pratique

Pages 13

Action sociale

Pages 14-15

Environnement

Pages 16-17

Vie économique

Pages 18-19

Droit d'expression
20 ans du RAM

Page 20

A vos agendas !



P.4

Dossier

Elèves en vacances, écoles en travaux !



Edito

Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

La majorité municipale a inscrit à son programme électoral 2020-2026 :

- l'action pour la transition énergétique par la mise en œuvre d'un plan d'isolation thermique des bâtiments, la conception de nouveaux bâtiments autonomes en énergie, la production d'énergie photovoltaïque sur nos bâtiments et le remplacement de l'éclairage public économe...
- la gestion des ressources en améliorant la perméabilité des sols pour préserver la ressource en eau des nappes phréatiques, en plantant des arbres en ville pour lutter contre les îlots de chaleur, en favorisant la végétalisation des constructions, en développant la récupération des eaux de pluie, en accroissant le tri de nos déchets et en développant l'économie circulaire et en travaillant avec les agriculteurs locaux et la chambre d'agriculture pour plus de bio à l'école, et en accroissant nos approvisionnements locaux.

A Annœullin, la mise en œuvre de la transition écologique est conduite en partenariat avec la C.L.C (Commission Locale Climat) créée en 2019 et ses groupes de travail dont le groupe « résilience et énergie » qui travaille sur les différentes thématiques de la lutte contre le réchauffement climatique ainsi que sur le maintien et l'amélioration de la biodiversité. Il s'agit avant tout de participer à la lutte pour la préservation des conditions de vie pour les générations futures.

Face aux circonstances climatiques, aux périodes de canicule de plus en plus rapprochées et face à la sécheresse qui se développe partout, il nous est apparu raisonnable de prendre des décisions plus rapides que celles prévues par notre programme pour une durée d'un mandat de 6 années, et d'anticiper, à titre d'exemple, les solutions d'économie d'énergie par un abaissement progressif de l'éclairage public de nuit.

Cette expérimentation a commencé le 1er août, les lampadaires sont éteints entre vingt-trois heures et cinq heures du matin notamment en raison de l'augmentation des prix de l'énergie. Cette coupure de six heures doit permettre tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique, de réduire la consommation jusqu'à 35 % (près de 60 à 70 000 €).

Un projet global de rénovation est en cours d'étude et verra le jour d'ici un à deux ans et complétera cette politique par l'installation de matériel à faible consommation permettant à la Ville de passer, progressivement, tout son éclairage public en LED, de porter l'économie réalisée à plus de 60 %, et de pouvoir rétablir et moduler l'intensité de l'éclairage public, selon la saison et l'heure.



Philippe PARSY
Maire d'Annœullin

Elèves en vacances, écoles en travaux ...

La Municipalité s'efforce chaque année à maintenir à niveau et à améliorer son patrimoine scolaire pour que les élèves et les enseignants bénéficient de très bonnes conditions d'accueil nécessaires à l'épanouissement de chacun. Nos écoles sont une préoccupation majeure de l'équipe municipale.

Cette année encore, de nombreux travaux ont été engagés dans l'ensemble de nos écoles à plus ou moins grande échelle.

Un nouveau groupe scolaire Jean Carpentier, Chopin

Avec le départ en retraite annoncé de M. Philippe Leroy, directeur de l'école Jean Carpentier, l'idée de fusion des écoles Chopin-Prévert et Jean Carpentier a émergé.

Ce projet de fusion administrative des deux écoles a été proposé et approuvé par les conseils d'école, puis a été présenté et adopté en Conseil Municipal le 7/12 /2021. Ce projet qui apportera une meilleure continuité pédagogique de la toute petite section jusqu'au CM2 ainsi qu'une simplification administrative avec une seule direction et donc un seul interlocuteur, a été entériné par le Directeur des Services Académiques de l'Education Nationale pour cette rentrée scolaire.

L'actuelle directrice de l'école Chopin-Prévert prend la direction de ce nouveau groupe scolaire composé de 7 classes élémentaires et de 4 classes maternelles.



Le chantier : Jean Carpentier et Chopin

C'est dans cette logique de continuité pédagogique qu'est né le projet de réunir les deux classes de Prévert et les deux classes de l'école Chopin. Ce déménagement permet des économies de fonctionnement, d'éviter le doublement d'un réfectoire, d'une garderie.

La problématique : installer une classe dans une école qui en compte trois. Rien n'est impossible quand la volonté est là.

Il n'était pas question de sacrifier la belle salle d'activités de l'école Chopin. C'est donc à l'école Jean Carpentier que cette nouvelle classe a été créée, donnant l'occasion de réorganiser cette école.

La nouvelle classe a donc été créée en lieu et place de l'ancienne bibliothèque au rez-de-chaussée pour accueillir les élèves de grande section. Une entrée et un chemin ont été créés pour permettre leur accès à partir de l'école Chopin.

Des toilettes adaptées aux enfants de maternelle ont été installées dans les sanitaires de l'école.

Une salle des maîtres a été créée et la bibliothèque a été installée à l'étage. Le bureau de la direction a lui aussi fait l'objet d'une réhabilitation.

D'autres travaux ont été engagés sur ce groupe scolaire

Le jeu de cour de l'école Prévert a été déménagé et a rejoint la cour de l'école Chopin.

Un nouveau chalet permettant de stocker du matériel a été installé dans la cour de Chopin.

Les deux classes de l'école Prévert ont été déménagées à l'école Chopin. Il faut remercier les enseignantes qui sur leur temps de vacances ont participé à ce déménagement. Remercions également les parents d'élèves de l'école qui ont participé au déménagement de la bibliothèque.

Un autre chantier très attendu ... l'arrivée d'un préau à l'école Jean Carpentier lors des vacances d'automne. Les travaux préparatoires ont été réalisés (ancrage dans le sol).

C'est donc de grands changements qui attendent toute la communauté éducative, autant pour les élèves accueillis, les enseignantes et enseignants que le personnel municipal. Gageons que ce nouveau groupe scolaire soit à la hauteur des attentes de toutes et tous.



Le groupe scolaire Anne Frank, Baudelaire, Parsy

C'est à l'école Parsy que se concentrent les travaux et là encore il s'agit d'un chantier très conséquent.

Le dortoir de l'école Parsy était très mal situé, donnant sur la cour de l'école Anne Frank. Les enfants faisaient la sieste alors que leurs camarades de CP, CE1 et CE2 entraient en classe et profitaient d'un temps de récréation. Le bruit d'une cour d'école en surprendrait plus d'un ! C'est pourquoi l'idée de déménager ce dortoir avait émergé. De plus, il était situé loin des sanitaires, ce qui n'est pas idéal pour les enfants et les ATSEM. S'il s'agissait d'un simple déménagement de meubles, cela aurait été fait depuis bien longtemps. Mais ce déménagement nécessitait l'engagement de travaux conséquents. Maintenant c'est chose faite !



Le nouveau dortoir se situe dans l'ancienne bibliothèque. Des cloisons ont été abattues, d'autres créées. Ainsi, le nouveau dortoir proche des sanitaires et loin du bruit, permet un meilleur accueil pour la sieste des élèves de toute petite section et petite section.



A la place de l'ancien dortoir, se trouve maintenant la bibliothèque et une classe. Cette classe sera occupée à la rentrée des vacances d'automne par la classe de moyenne grande section qui ainsi s'installera dans le bâtiment dédié aux classes maternelles.

Là aussi autre chantier très attendu ... l'arrivée d'un préau à l'école Parsy lors des vacances d'automne. Comme à l'école Jean Carpentier, les travaux préparatoires ont été réalisés (ancrage dans le sol).

L'école Rimbaud

L'école Rimbaud a fait l'objet les années précédentes d'une profonde restructuration. Pour rappel, construction d'un bâtiment en remplacement des bâtiments modulaires, réfection de la cour, réfection des toilettes, réhabilitation du réfectoire (salle Jacques Brel) C'est donc uniquement un jeu de cour à destination des élèves de maternelle qui a été installé.



La Concertation !!! Le maître mot de tous ces chantiers.

Chaque transformation, chaque réhabilitation a été pensée, réfléchi avec la communauté éducative. Elles vont donc dans le sens d'un meilleur accueil de nos élèves et de nos enseignantes et enseignants.

L'implication de chacun a permis la réalisation de ces beaux projets. Il faut une nouvelle fois s'en féliciter.

Mais que seraient les projets sans financement ?

C'est donc plus de 340 000 euros qui auront été investis dans nos écoles cette année, en travaux et en mobilier.

Aborder « la Petite Enfance » c'est évoquer notre **avenir** et c'est pourquoi notre politique en la matière est au **cœur de notre projet**. Dans ce domaine, notre responsabilité est de proposer des dispositifs divers pour **toutes les familles d'Annœullin**. La prise en charge du public concerné, soit les enfants de 0 à 3 ans, suppose une action municipale forte autour de trois axes de travail pour :

- être totalement en phase avec leurs besoins et leurs exigences,
- être à l'écoute de nos interlocuteurs, essentiellement des parents,
- s'adapter à la diversité des demandes.

La capacité d'accueil actuelle de la crèche est d'environ 45 enfants et celle de la halte garderie de 14 enfants. Sans oublier la cinquantaine d'assistantes maternelles qui peuvent participer aux différents ateliers proposés par le relais petite enfance (RPE anciennement RAM).

Un grand merci à l'ensemble des agents municipaux qui, sans ménager leurs efforts ni leur volonté, œuvrent au quotidien pour assurer un accueil de qualité.



Retour sur l'été : un été riche en animations



Le Service « Jeunesse, enfance » concocte toute l'année et plus particulièrement pour les vacances d'été un programme d'activités pour les jeunes annœullinois. Le service recrute des animateurs qui prennent en charge des enfants durant les vacances scolaires. Ils interviennent également pendant l'été pour proposer des activités et des sorties de groupe et, en particulier cette année, en tenant compte de la canicule. Leur rôle est de varier les activités, en développant les capacités de chaque enfant.

A partir d'Annœullin, des centres Baudelaire, Carpentier, La Fontinelle, les jeunes annœullinois ont beaucoup voyagé cet été : le parc des cytises à Bénifontaine, le parc Koezio à Villeneuve d'Ascq, les prés du Hem, Wingles et son lac, Gravelines, Sportica, le parc des rives de l'Aa, le zoo de Maubeuge, Le Cateau, Merlimont, le parc Bagatelle ...

Ils ont pu s'adonner à de nombreuses activités pour un tour du monde en Amérique, en Afrique par différentes activités manuelles (instruments de musique, attrape-rêves, totem, maracas, tipis, masques ou bâtons de pluie ...) jeux et activités sportives (accrobranche, activités nautiques, aquapark et canoë, tir à l'arc, piscine, tennis de table, bowling ...)

Autre activité exceptionnelle : plus de 500 enfants des centres aérés d'Annœullin et de Provin ont participé aux olympiades organisées sous le label « Terre de jeux » pour les JO de Paris 2024. C'est dans le cadre de ce label, voulu par Patrick Dereyger, adjoint aux sports et Julien Parsy, conseiller délégué à l'animation sportive, que ces Olympiades ont eu lieu avec pour objectif « l'épanouissement par le sport, et la possibilité de faire vivre l'aventure olympique aux jeunes de nos villes, en leur permettant de découvrir des activités qu'ils auraient peu de chance de pratiquer, telles que l'escrime, le biathlon, avec tir à la carabine au laser... » assurer un accueil de qualité.



Retour sur ...



1



2



1 Fête Pirates & Corsaires, le 3 juillet

2 Le 13 juillet

Plus de photos sur





Initiation au compostage

Le service des espaces verts de la commune organise une deuxième séance d'initiation au compostage

le samedi 15 octobre 2022 de 9h à 11h

à la Fontinelle, rue du Vent de Bise,
(près de la salle de musculation) .

Cette séance est exclusivement réservée aux Annoëllinois. A la fin de la séance, un composteur sera remis gratuitement à chaque personne intéressée par la fabrication de compost moyennant son engagement à une bonne utilisation du composteur.

Inscriptions

Centre Technique Municipal

Tél. : 03 20 90 41 20 - ctm@annoeuillin.fr

Encombrants



La collecte des encombrants en porte à porte pour 2022 se fera sur la base du calendrier collecte/encombrant, c'est-à-dire **le 25 novembre 2022**. Pour rappel, les déchets encombrants admissibles à la collecte sont :

- la literie : lit et sommier ;
- les matelas et les rembourrés ;
- le mobilier : table, chaise, armoire, canapé, buffet, commode, bibliothèque, étagère, meuble de cuisine et de salle de bain ;
- les déchets équipements électriques et électroniques (D3E) volumineux : réfrigérateur, congélateur, four/micro-onde, cuisinière, plaque de cuisson, lave-linge, sèche-linge, appareil de chauffage gaz et électrique, aspirateur, fer à repasser / centrale vapeur, téléviseur ;
- le sanitaire : baignoire (hors fonte), bac douche, évier, ballon d'eau chaude (vidé de l'eau), chauffe-eau ;
- la puériculture : poussette, landau, siège auto, trotteur, table à langer, baignoire pour bébé, parc, chaise haute, lit pliant, jouets ;
- le bricolage : porte, fenêtre, volet, revêtement de sol, vitre, miroir, planche, échelle, escabeau ;
- le jardinage : tondeuse électrique, brouette, pelle, bêche, râteau ;
- les équipements de jardin : barbecue, parasol sans pied béton, mobilier de jardin, balançoire démontée, toboggan, citerne, grillage ;
- les loisirs : vélo, trottinette, skateboard, vélo d'intérieur, appareil de musculation, rameur ;
- les divers : palette, bois, ferraille, gros emballage.

Encombrants sur rendez-vous

A partir du 2 janvier 2023, la collecte des encombrants se fera sur rendez-vous en appelant la société NICOLLIN, prestataire de la MEL, au 08 05 28 83 96 du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption (service et appels gratuits), ou en ligne sur la plateforme : <http://www.encombrantssurrendez-vous.com/particulier>

Label « Territoire Bio Engagé »

Le Label « Territoire Bio Engagé » nous a été remis par « A PRO BIO » qui est une association interprofessionnel (loi de 1901) au service des professionnels de la filière bio des Hauts-de-France. Elle développe, et surtout, structure l'agriculture BIO, de sa transformation à sa production.

Le label surfe sur la loi « Egalim » et récompense les communes qui ont atteint :

- Plus de 6 % de surface agricole en Bio
- Plus de 20% de produit Bio dans les menus de ses restaurants collectifs

La ville d'Annoeuillin atteint 22 % de surface agricole Bio et 25% de produits Bio dans les menus de ses restaurants collectifs. Elle se voit donc récompensée pour son investissement et obtient son 1^{er} «Epi» et sa 1^{ère} «Fourchette». C'est la seule commune du Nord à atteindre simultanément ce niveau.

Le travail se poursuit pour obtenir rapidement le 2^{ème} niveau de compétence.



Les prochains rendez-vous ! A vos agendas !

Le club lecture jeunesse pour les 8-12 ans reprend !

N'hésitez pas à vous inscrire, vous découvrirez en avant-première une sélection de livres, vous échangerez vos impressions avec d'autres lecteurs et lectrices, un samedi par mois de 14h à 15h.
Rendez-vous à la médiathèque

Club lecture Ado pour les 13-17 ans

Tu es curieux et tu aimes les livres, viens découvrir le Club Ado lire le samedi 1^{er} octobre à 14h30.

Inscriptions et renseignements à la médiathèque



Du 22/09 au 20/10 : Exposition peinture

« Up down city » avec au pied de cette exposition une installation plastique « débordement » par l'artiste plasticienne Marie-Alexandre Lobert.

Rendez-vous à la médiathèque

Samedi 15 octobre : une journée DESTINATION NATURE !

Expositions, ateliers, graines de mots, spectacle jeune public, Lectures Lisons nature, Ecolo'jeux, fresques géantes à colorier, et pour clôturer cette journée, les bibliothécaires vous ont préparé un Quizz culturel en famille : Il faut que tu respirez !



Vous trouverez le programme détaillé dans le réseau des médiathèques et sur la page facebook

Rendez-vous à la médiathèque

Mercredi 19 octobre à 16h - Escape Game

avec votre sorcière préférée « Cornebidouille »
Rendez-vous à la médiathèque

Vendredi 21 octobre à 20h30 - Concert Kyo

à la salle Jean Monnet

Vendredi 28 octobre à 19h

«Le fantôme de Canterville» par la Cie Allotrope

Dès 6 ans - Tarif 3 €

Billetterie en ligne sur BilletWeb dès le 28 septembre.

Rendez-vous à la médiathèque

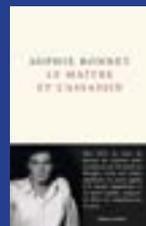


Coups de cœur des lecteurs

Christelle a lu le roman «le maître et l'assassin» de Sophie Bonnet

Un livre qui saisit et accroche dès les premières pages, récit captivant et contenu ahurissant.

Fruit de nombreuses recherches et entretiens autour de la mort mystérieuse du célèbre avocat Olivier Metzner.



Audrey a aimé le roman «Le goût amer des pissenlits» de Iza Borkine

Il n'y a pas d'âge pour se remettre en question ! Marthe est une mamie attachante de 80 ans. Elle a un tempérament émotif et un sacré bon coup de fourchette. Son refuge favori contre la morosité, c'est la nourriture.



Mais tellement lasse, ça ne lui suffit plus. Veuve et sans petits-enfants, elle voudrait laisser une trace de son passage sur terre, mais quoi ?

Ce roman est une petite madeleine de Proust qui va susciter de belles émotions et de beaux souvenirs.

Médiathèque François Mitterrand

Bd Léon Blum 59112 ANNŒULLIN

Tél. 03 20 16 15 90

<https://mediatheques-haute-deule.fr>

<https://www.facebook.com/bibannoeullin>

contact@mediatheques-haute-deule.fr



Novembre : Egalité filles-garçons parlons-en !

Et Egalité, parlons en !

Deux expositions et des quiz qui ont pour objectif d'échanger autour de la problématique de l'égalité entre filles et garçons et d'amener les enfants à réfléchir sur leurs pratiques et prévenir la discrimination.

Rendez-vous à la médiathèque



Vendredi 25 novembre à 20h

INTRO est un trio féminin.

Supporté par une musique électronique rythmée, en constante évolution, le dialogue se façonne, se dé-
coud puis devient plus intense.

Par le gymnase CDCN de Roubaix

A l'issue de la représentation, partagez le verre de l'amitié et échangez avec les artistes
Tout public/ gratuit

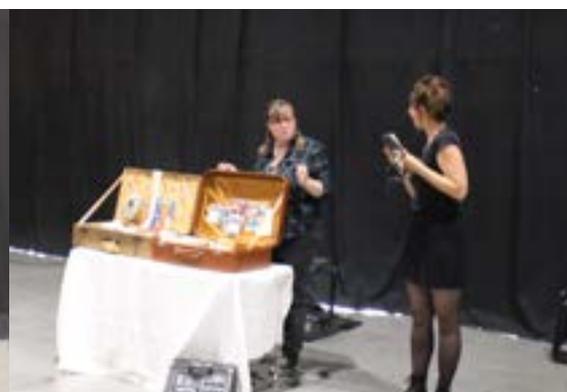
Rendez-vous à la médiathèque



Musée mobile MUMO



Spectacle LEONTINE



Cinéma pour les tout-petits



Partir en Livre



Lisons dehors



La vie culturelle *ça s'est passé ...*



Sur impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier

- 1 Connectez-vous à votre espace particulier. > [consulter la fiche pratique](#)
 - 2 Cliquez sur « **Contact et RDV** » en haut à droite.
 - 3 Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « **Prendre rendez-vous** ».
- Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».

OU depuis la page d'accueil du site

- 1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site impots.gouv.fr.
- 2 Cliquez sur le bouton gris « **Contact et RDV** » en haut à droite (ou le bloc noir en bas de page).
- 3 Précisez votre demande en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement.
Par ex. pour prendre rendez-vous avec votre service des impôts des particuliers, cliquez sur : *Particulier > La gestion de vos impôts > Prendre rendez-vous.*
- 4 Saisissez votre adresse avec au moins la voie et le code postal puis cliquez sur « **Rechercher votre service** ».
- 5 Les coordonnées de votre service sont affichées. Cliquez sur le bouton « **Prendre rendez-vous** ».

Complétez votre demande

- 1 Précisez votre question en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement. L'objectif est de bien comprendre votre demande pour l'orienter vers le bon interlocuteur.
 - 2 Choisissez le type de rendez-vous :
 - sur place « **au guichet** »
 - « **par téléphone** » afin d'être rappelé au numéro que vous indiquerez
 - si le service le propose, « **par visioconférence** ».
 - 3 **Si votre service organise un accueil dans un point de proximité** (France Services...), vous pouvez le choisir comme lieu du rendez-vous.
À noter : Pour une visioconférence, vous devez aussi vous rendre dans le point de proximité pour être mis en relation avec un agent de la DGFIP.
 - 4 Cliquez sur « **Rechercher un créneau disponible** ». Dans l'agenda, sélectionnez **la date** puis **l'heure** de votre choix.
 - 5 Finalisez votre demande en saisissant (s'ils ne sont pas pré-remplis) :
 - **nom, prénom** et date de naissance
 - votre **numéro fiscal** pour permettre un suivi
 - des **précisions** pour faciliter la préparation de votre rendez-vous
 - au moins un **numéro de téléphone** puis **cochez la case** pour être notifié par SMS
 - une **adresse électronique**
 - les **caractères apparaissant sur l'image**.
 Cliquez sur « **Confirmer et terminer** ».
- ✓ Votre rendez-vous est enregistré !
Vous recevrez un courriel et/ou un SMS de confirmation puis un rappel 2 jours avant votre rendez-vous.
Attention : Un agent pourra vous téléphoner pour préparer votre rendez-vous. N'oubliez pas d'apporter les documents qui sont demandés !

Annulez ou replanifiez votre rendez-vous

- Vous pouvez l'annuler directement à **partir du courriel de confirmation**.
- 1 Sinon, connectez-vous à votre **espace particulier**, rubrique « **Contact et RDV** ».
 - 2 Votre prochain rendez-vous est affiché*. Il vous suffit de cliquer sur les boutons « Replanifier » ou « Annuler » et laissez-vous guider. Vous recevrez un nouveau mail.
- * RDV pris dans votre espace particulier ou avec saisie de votre numéro fiscal.

Rendez-vous centre des finances publiques

Suite à la fermeture du centre des finances publiques, rue de la Bouvaque, et afin de garder un point d'accueil, le trésor public offre la possibilité de prendre des rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone.

Pour cela vous devez vous connecter à votre espace Impot-gouv.fr et suivre la démarche expliquée.





Olympiades 2022

Pour changer de son habituel barbecue de clôture des ateliers, l'épicerie sociale a fait le choix d'innover et de proposer aux bénéficiaires des Olympiades.

Cette première édition a rassemblé plus de 50 personnes de tout âge et a été l'occasion de partager une dizaine d'activités ludiques et adaptées à tous à l'étang d'Annoeuillin !

Du tir à l'arc, aux jeux de société, en passant par la pêche aux canards, les stands étaient diversifiés et animés par des volontaires de La Parenthèse.

Le but de cette manifestation était de rassembler petits et grands tout en partageant un moment convivial.

De plus, plusieurs personnes du dispositif d'insertion « Restaurant Éphémère » se sont également impliquées afin de confectionner les gourmandises proposées lors de cette journée ensoleillée.

Cet après-midi s'est terminé dans la joie et la bonne humeur, et avec la même remarque de la part de tous : **C'était génial !!!**





DEFI ECO-CITOYENS ENERGIE ET EAU

Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ou tout simplement faire un geste pour le climat ?

Le défi écocitoyen énergie et eau de la métropole lilloise est fait pour vous. Avec des amis, collègues ou voisins, lancez vous dans le défi et économisez au moins 8% d'eau et d'énergie. Vous pourrez profiter d'astuces durant tout le défi et admirer vos progrès !

Dès à présent n'hésitez pas à rejoindre ou créer une équipe qui portera vos couleurs :

«<https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/>» (Inscriptions jusqu'au 15 Nov.)

Du 1^{er} décembre 2022 au 30 avril 2023, ce défi nécessite seulement de changer de simples gestes qui - une fois multipliés - feront toute la différence. L'essentiel est de progresser ensemble en partageant des moments conviviaux. Un défi animé par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et soutenu par la MEL (Métropole Européenne de Lille) et le Conseil Régional des Hauts-de-France, campagne coordonnée par le CLER (Réseau pour la transition Énergétique).

Une 1^{ère} équipe (= 10 foyers) pour Annœullin « Annœullin Malin » a été créée par les membres de la Commission Locale Climat.

Une réunion publique d'informations sera animée par la MRES à la salle des fêtes le 25 octobre 2022 à 18h30.

Contact : Céline Bollaert | 03 20 52 12 02 | energie.metropolelilloise@mres-asso.fr



Déclics énergie & eau en métropole lilloise



**Des citoyens
qui s'engagent**

ils ont rejoint une équipe ou créé une équipe
dans votre commune !

Renseignez le formulaire en ligne
ou contactez nous
Tel : 0320521202
Mail : energie.metropolelilloise@mres-asso.fr



Rappel de l'opération :

Faites entrer la biodiversité dans votre jardin

Retour d'expérience sur les semis du printemps. 215 familles ont participé à cette opération. Les semis sont encore possibles jusque mi-octobre.

Si l'expérience vous tente, vous pouvez toujours la rejoindre : rendez-vous en Mairie au secrétariat général, où votre petit paquet de graines vous sera remis.

Adresse mail : annoeullinleclimatetmoi@annoeullin.fr

N'hésitez pas à nous transmettre des photos de l'espace que vous avez rendu à la nature.



Nourrissage des oiseaux

L'hiver approche, le nourrissage des Oiseaux est indispensable à leur survie.

Ce nourrissage doit s'opérer uniquement en période de froid prolongé, soit en général de la mi-novembre à fin mars.

A contrario, l'apport d'eau est utile tout au long de l'année.

Nourriture variée préconisée : graines de tournesol et mélange de graines, vous pouvez également mettre à disposition cacahuètes, amandes, noix, noisettes, maïs concassé, millet, avoine (le tout non grillé et non salé) et les fruits mûrs (pomme, poire, raisin ...)

A NOTER : Aux beaux jours, la nature offre suffisamment d'aliments aux oiseaux, continuer à les nourrir pourrait leur nuire. Pensez à opérer 7 à 10 jours de sevrage avant l'arrêt du nourrissage.

Pour plus d'informations rdv sur le site de la LPO : <https://nord.lpo.fr/lpo-nord-conseils-mangeoires/>



World Clean Up Day 2022

Le samedi matin 17 septembre 2022, une vingtaine de citoyens annœullinois (adultes et enfants) ont nettoyé, avec le soutien logistique de la ville, trois secteurs de la commune dans le cadre de la « journée mondiale du nettoyage de la planète ». Ce nettoyage, initié par l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Anne, a permis de ramasser 33 kg de déchets :

- 18 kg de déchets non recyclables
- 7.2 kg de bouteilles verre
- 7.8 kg de déchets recyclables (bouteilles plastiques, cannettes métalliques, papier.. ..)

Les secteurs nettoyés sont :

- parking espace vert devant Sainte Anne, une petite partie de la rue nationale et la voie verte derrière l'IME
- Les environs de l'espace Mandela
- L'espace vert et le chemin derrière la salle des fêtes jusqu' au début de la voie verte après la rue Boistelle.

Merci aux bénévoles ayant participé à ce nettoyage !

Action soutenue par la Commission Locale Climat « Annœullin, le Climat et moi ».



Extinction de l'éclairage public

Pour limiter ses consommations énergétiques et tout en combinant à la préservation de l'environnement, la commune d'Annœullin expérimente depuis le 1^{er} août l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit de 1h à 5h.

Afin que nous soyons tous acteurs et solidaires écologiquement et économiquement, les commerçants ont été invités à éteindre leurs enseignes la nuit.

Au vu de l'impact très positif sur l'environnement de cette expérience, la Commune a décidé, à compter du 1^{er} octobre 2022, d'étendre cette extinction de 23h à 5h.

30% des vertébrés, plus de 60% des invertébrés et mammifères, 90% des amphibiens et 95% des papillons ont nocturnes. Après ces quelques semaines d'extinction de l'éclairage public la nuit, la nature reprend ses droits. Vous avez remarqué un changement et observé des espèces animales que vous n'aviez plus l'habitude de voir ?

Si l'expérience vous tente, la Commission Locale Climat lance dès à présent une campagne d'observation. N'hésitez pas à nous transmettre vos témoignages et photos éventuelles à l'adresse suivante : annoeullinleclimatetmoi@annoeullin.fr

Nom :



Nom :

Prénom :

Prénom :

Ville :

Ville :

Tél.

Tél.

Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Ville :

Ville :

Tél.

Tél.

Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Ville :

Ville :

Tél.

Tél.

Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Coupon à déposer dans les urnes mises à disposition chez vos commerçants

Du 1^{er} au 16 octobre 2022



Le shopping à Annoeullin



4 000 € à GAGNER !

en bons d'achat à dépenser
chez vos commerçants



Rendez-vous dans vos boutiques du **1^{er} au 16 octobre 2022**

- 1- Je découpe les coupons et les dépose chez mes commerçants,
- 2- J'attends avec impatience le tirage au sort le 20 octobre,
- 3- J'ai gagné ! Je retire mon bon d'achat en Mairie et je me fais plaisir !

A consommer sans modération dans les boutiques de votre Ville.

Consommons local, consommons Annoeullin

Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Face à la situation climatique, canicules rapprochées et sécheresse, le Maire, Philippe PARSY a pris la décision raisonnable et courageuse d'anticiper notre programme sur le plan des solutions d'économie d'énergie en abaissant, à titre expérimental, l'éclairage public de nuit, notamment en raison de l'augmentation des prix de l'énergie, en éteignant les lampadaires entre une heure et cinq heures du matin.

Décision raisonnable face aux circonstances climatiques et en particulier en raison de l'augmentation des prix de l'énergie.

Décision courageuse car elle sera partagée par des habitants, nombreux, sensibles aux arguments financiers et environnementaux et d'autres qui arboreront la question de leur confort et de leurs éventuelles craintes sur la sécurité. Mais, décider, cela ne permet jamais de plaire à tout le monde.

Mais, décision intermédiaire si, comme prévu initialement à notre programme, tout l'éclairage public passait rapidement en LED, et permettrait de rétablir et moduler l'intensité de l'éclairage public, selon l'heure et la saison.

Sur le plan du risque sécheresse, que la Préfecture ait ou non placé en état de crise notre département (déjà en état de vigilance, sauf les bassins de l'Yser et de la Sambre en alerte renforcée), il importe de limiter au maximum les prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, et pour le lavage des voitures. Il s'agit d'un acte citoyen essentiel, absolument nécessaire.

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeullin.fr

Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeullin

URGENCE !

Nul ne l'ignore, il existe un fort risque de coupures d'électricité dans les prochains mois. Les entreprises seraient les premières touchées, mais au prix d'une pénalisation de leur production, et donc, de l'économie française et du marché de l'emploi.

Les mesures préconisées pour réduire ce risque nous concernent tous, les entreprises au premier chef, les particuliers, mais aussi toutes les organisations collectives. Notre mairie ne pourra qu'être félicitée de participer à cet effort national.

En réponse à notre courrier du 21 juillet, la mairie a annoncé sur Facebook l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit et un projet global de rénovation qui verrait le jour d'ici un à deux ans (cf Mr. Boulonne dans la VdN). Mais pourquoi attendre un ou deux ans ? Répétons-le, il y a urgence !

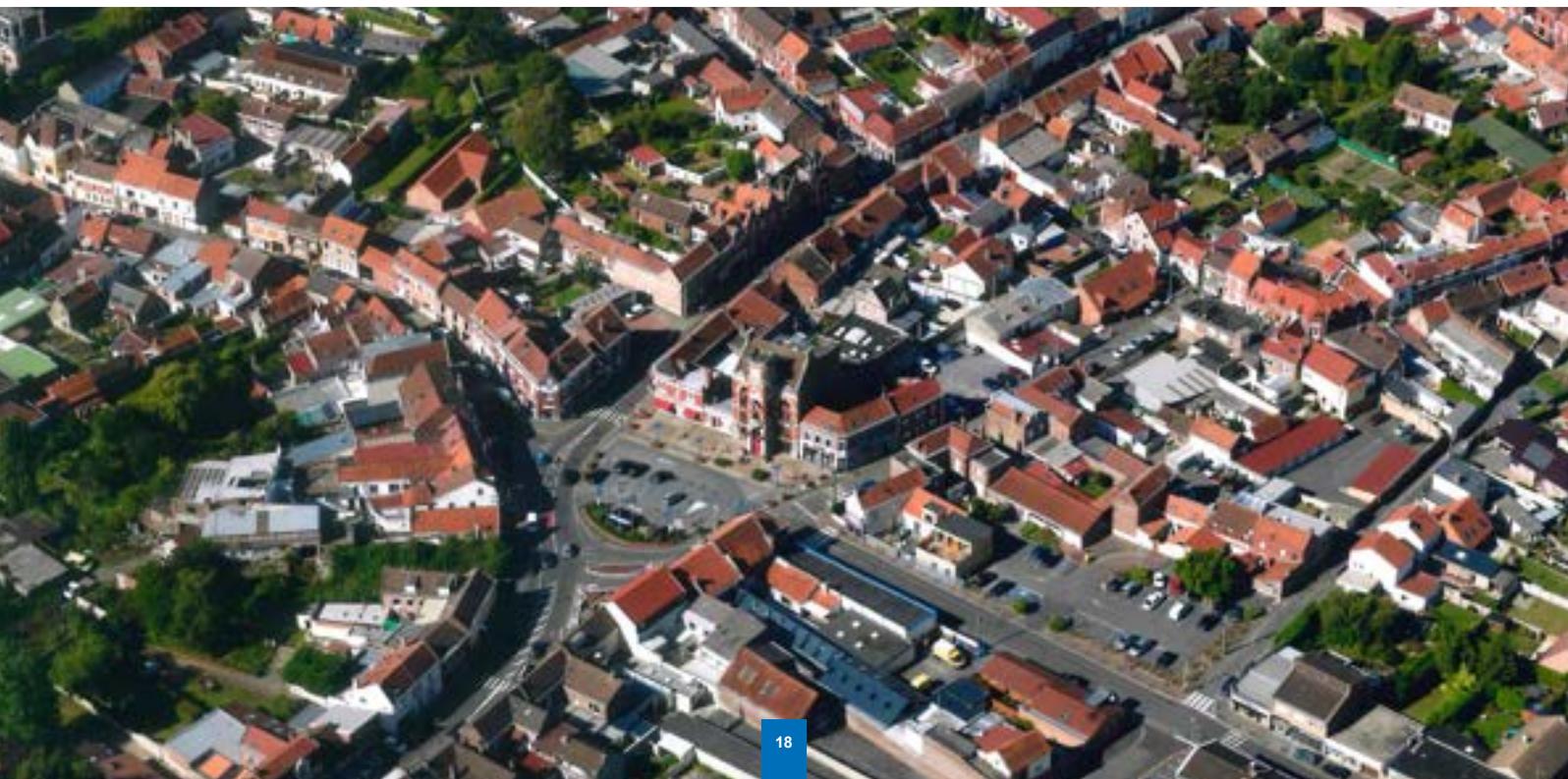
Des avancées significatives, allant dans le sens des travaux de la commission Climat, peuvent être engagées rapidement. Citons :

- Modernisation des lampadaires avec détecteurs de présence (solution adoptée par des communes et répondant au besoin de sécurité)
- Isolation thermique des bâtiments municipaux et contrôle centralisé de leur chauffage
- Implantation de panneaux photovoltaïques (où en est le projet annoncé l'année dernière ?).

Cagnotte accumulée depuis quelques années, code des marchés publics, tout permet à la commune d'agir en urgence, avec l'avantage de réduire les coûts d'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique.

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.





20 ANS

du Relais Assistantes Maternelles

**Ateliers,
spectacles
et plein d'autres
surprises ...**

**Avec la participation
de nos partenaires**

**Accès libre et gratuit
Venez nombreux !**



Portes Ouvertes
1^{er} Oct. 2022
De 9h à 12h

Salle Jacques Brel, rue du 8 Mai

Nos partenaires



Voir programme complet www.annoeullin.fr

**Renseignements : Cresson Christine
03 20 85 95 89 ou relaispetiteenfance@annoeullin.fr**



CONCERT EVENEMENT

KYO
- LA PART DES LIONS TOUR -

Annœullin

VEN. 21 OCTOBRE 20H30

Salle Jean Monnet **TARIF UNIQUE 15€**

Renseignements 03 20 90 41 29
Billetterie en ligne www.annœullin.fr

Nouvel album disponible La Part Des Lions

Partners: YouTube, Spotify, Apple Music, Amazon Music, Deezer, Rdio, Last.fm

A l'affiche pour vos sorties !

EFFS
Etablissement Français du Sang

FFDSB
Fédération Française des Donneurs de Sang

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

ANNOEULLIN
Salle des Fêtes

Mardi 18 octobre
de 10h à 13h
et de 15h à 19h

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

PRENEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

dondesang.efs.sante.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ANNOEULLIN



Présidente : AM LERDOUX 06 22 02 27 89
Secrétaire : AM WIPLIER 06 76 17 07 67

Siège : MAIRIE ANNOEULLIN

La Présidente et les membres du bureau
sont heureux de vous inviter au

REPAS DE L' U. N. C.

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022

SALLE DES FÊTES à partir de 12 H 30

'OUVERT à TOUS'

Animation assurée par le Duo « Pat et Régine »

Menu

- Kir Forestier avec ses Toasts
- Potage Saint-Germain aux Croutons
- Croustade de volaille Champignons de Paris
- Sorbet Pomme / Pommeau de Normandie
- Rôti de Veau Sauce Madère
- Accompagnements de saison
- Trilogie de Fromages et son méli-mélo de salade
- Ivoire Manque Passion

Boissons comprises : 1 Muscadet pour 6, 1 Rosé de Provence pour 4, 1 Bouteaux pour 4,
Eau plate, gazeuses, Bière, Café

Réservations Salle des Magnolias, les 5-12-19-26/10 et 2/11,
de 15H00 à 17H00.

Les inscriptions seront closes le 2/11/2022.

Aucune inscription ni remboursement ne seront acceptés
au-delà du 2/11.

TARIF ADHERENTS : 40,00 € - TARIF NON ADHERENTS : 45,00 €

ANNOEULLIN

Réveillon de la SAINT-SYLVESTRE

31 décembre 2022

Salle des fêtes - Place de Verdun

A partir de 21h



OUVERT A TOUS !
Boissons comprises
(hors champagne et Vodka)
A consommer avec modération

95€

Menu

Animation
Franco Lucarini

Cotillons
Ambiance
toutes générations
de 21h à 4h

- Apéritif + assiette festive
- Tendresse périgourdine
- Trézor de la mer
- Passage 2023 Coupe de Champagne
- Chapon et ses légumes festifs
- Assiette de 3 fromages
- Salade et fruits
- Gâteau et sa coupe
- Café

Date limite
d'inscription
15/12/2022
Non Remboursable

INSCRIPTION accompagnée du règlement :

Léone Dumoulin : 12, rue St Exupéry 59112 Annœullin - 03 20 85 58 97

Alain Parsy : 577, rue Jean Carpentier 59112 Annœullin - 03 20 85 74 15

Louis Lhernould : 215, rue du Faisan 59184 Sainghin-en-Weppes - 06 70 04 06 67

Paiement possible en 2 fois. 1^{er} chèque à l'inscription et 2^{ème} chèque avant le 15 décembre.

Conception et impression - Service communication de la Ville d'Annœullin